

Listes des pièces à fournir avec le dossier de demande de Prêt d'Honneur avant passage en Comité d'Agrément Initiative Mayotte

Un dossier de présentation du projet

- Présentation du/des porteur(s) de projet
- Présentation du projet
- Présentation des résultats de l'étude de marché
- Présentation de la stratégie commerciale de l'entreprise

Un Prévisionnel financier validé par un expert-comptable ou une structure d'accompagnement reconnu, devant contenir à minima :

- Un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Un plan de financement prévisionnel sur 3 ans
- Un plan de trésorerie prévisionnel sur 3 ans
- Le plan de financement initial

Autres pièces obligatoires à fournir

- Copie des pièces d'identité et livret de famille du/des porteur(s) de projet
- Diplômes, certificats de stages, certificats de travail
- Echancier de crédits en cours (prêt personnel, mobilier, immobilier, véhicule, ...)
- 3 derniers relevés de compte personnel
- Dernier avis d'impôt sur le revenu
- Justificatif d'adresse
- RIB (RIP) du/des porteur (s) de projet
- Bail commercial ou promesse si le local n'appartient pas au porteur du projet
- Statuts (ou projet)
- Devis/ contrats ou factures pro-forma des fournisseurs,
- Devis/Factures pro-forma des investissements
- Devis d'assurance (véhicule, local, matériel)
- DIP ou contrat de franchise pour les créations sous franchise

A Fournir en outre :

Pour les projets Développement :

- 3 derniers bilans et comptes de résultat
- Plan de trésorerie des 12 derniers mois
- 3 derniers relevés de compte de l'entreprise
- Extrait de K-bis de moins de 3 mois
- Détail du matériel (date d'acquisition, valeur)
- Etat des effectifs
- Nom et Coordonnées de l'Expert-comptable
- Devis ou factures pro-forma des nouveaux investissements
- Dossier de développement de l'entreprise (Compte de résultats prévisionnel sur 3 ans, Plan de trésorerie prévisionnelle sur 1 an, Plan de financement sur 1 an, Etude du marché) Lettre d'intention / Commande/ contrats (en cours ou déjà signé) Dossier de demande prêt d'honneur Développement.
- Attestations de compte à jour fiscale et sociale

Pour les projets Reprise/ Transmission:

- 3 derniers bilans et comptes de résultat
- Plan de trésorerie des 12 derniers mois d'exercice avant la cession
- 3 derniers relevés de compte de l'entreprise
- Extrait de K-bis de moins de 3 mois
- Détail du matériel du fonds (date d'acquisition, valeur)
- Etat des effectifs
- Promesse de vente du fonds
- Nom et Coordonnées du notaire en charge de la cession
- Etats des privilèges et nantissement susceptibles de grever le fonds
- Devis, contrats ou factures pro-forma des fournisseurs
- Devis ou factures fournisseurs des investissements (en dehors du fonds)
- Devis d'assurance (véhicules, local, matériel)
- Dossier de reprise d'entreprise (étude de marché et business plan)
- Lettre d'intention/ Commandes / Contrats (en cours ou déjà signés)
- Dossier de demande de Prêt d'honneur Reprise/ Transmission
- Attestations de compte à jour fiscale et sociale

La date de passage en Comité d'agrément ne pourra être arrêtée qu'à réception de l'ensemble des éléments nécessaires à l'instruction du dossier.